

Immigration : les premiers chiffres pour 2023

Publié le 25 janvier 2024

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Visas, titres de séjour, éloignements, asile, naturalisations... Le 25 janvier 2024, le ministère de l'intérieur a publié les statistiques provisoires sur l'immigration en 2023. Les chiffres définitifs devraient être publiés en juin 2024.

Chaque année, la Direction générale des étrangers en France (DGEF) du ministère de l'intérieur publie les statistiques de l'immigration, de l'asile et de l'accès à la nationalité française. Les premiers chiffres provisoires sont publiés en janvier puis une mise à jour avec des données définitives est publiée en juin.

Les visas

En 2023, selon des données provisoires, la France a délivré 2,4 millions de visas contre 1,7 million en 2022, soit une hausse de 40,4%. Ce nombre reste inférieur au total des visas délivrés avant la crise sanitaire. En 2019, la France avait délivré 3,5 millions de visas.

On distingue trois catégories de visas :

- visa de transit qui permet la traversée d'un État Schengen pour se rendre dans un autre État ou le passage par la zone internationale d'un aéroport ;
- visa de court séjour pour des séjours de moins de 90 jours (séjour touristique, par exemple). Cette catégorie est la principale (2,1 millions de visas court séjour sur un total de 2,4 millions de visas) ;
- visa de long séjour pour des séjours de plus de 90 jours à un an (séjour d'un étudiant, par exemple).

En 2023, la France a reçu près de 3 millions de demandes de visas. Elle en a refusé 500 000.

Les trois principaux pays d'origine des titulaires de visas en 2023 sont la Chine, le Maroc et l'Inde.

Les flux migratoires

Selon les données du ministère, 323 260 premiers titres de séjour ont été délivrés en 2023, soit une légère hausse de 1,4% par rapport à 2022.

Le motif étudiant est le premier motif d’attribution d’un titre de séjour, suivi par les titres économiques. Les principaux pays d'origine des bénéficiaires de premiers titres de séjour sont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie.

Concernant les immigrés en situation irrégulière, 11 411 d'entre eux ont bénéficié d'un titre relevant d'une admission exceptionnelle au séjour. Dans le même temps, 22 704 étrangers en situation irrégulière ont quitté le territoire français. Le total des éloignements d'étrangers en situation irrégulière est en hausse par rapport à 2022 (+10,7% par rapport à 2022).

La délivrance des premiers titres de séjour par motif d'admission

Motifs d'admission	2019	2020	2021	2022 (définitif)	2023 (estimé)	2023/2022
Économique	39 043	26 705	36 685	52 045	54 630	5,0%
Familial	98 206	80 660	93 172	95 939	91 020	-5,1%
Étudiants	90 671	73 394	88 617	102 134	103 520	1,4%
Humanitaire	38 861	33 801	41 966	41 455	47 680	15,0%
Divers	20 722	14 828	22 332	27 353	26 410	-3,4%
Total (hors britanniques)	287 503	229 388	282 772	318 926	323 260	1,4%
Britanniques	22 461	7 711	99 954	11 166	8 700	-22,1%

Champ : France Métropolitaine/Ressortissants Pays tiers hors Britanniques
Tableau: Vie-publique.fr / DILA • Source: [AGDREF/DSED](#) • [Récupérer les données](#) • Créé avec [Datawrapper](#)

L'asile et les naturalisations

Le nombre de demandes d’asile est établi à partir du système d’information (SI-Asile) déployé en guichets uniques de demandes d’asile (Guda) et complété par les données de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA).

En 2023, 167 432 demandes (mineurs compris) ont été formulées en Guda. Cela représente une hausse de 7,5% par rapport à 2022. L'Afghanistan, la Guinée et la Turquie sont les premiers pays de provenance des premières demandes d’asile.

L'Ofpra et la CNDA ont prononcé 60 808 décisions accordant un statut de protection (réfugié ou protection subsidiaire, hors mineurs accompagnants), soit une hausse de 8,1% par rapport à 2022 (l'Ofpra a enregistré 142 496 demandes d'asile).

Les dix premières nationalités pour les premières demandes en Guichets uniques pour demandeurs d'asile (GUDA)

Nationalité	2023 (provisoire)	Évolution 2022/2023
Afghane	16 948	-24,8%
Guinéenne	10 567	+71,1%
Turque	9 837	-1,2%
Ivoirienne	9 635	+64,3%
Bangladaise	9 570	-9,3%
Congolais (RDC)	8 991	+33,7%
Géorgienne	6 162	-30,5%
Soudanaise	5 640	+121,6%
Russe	4 164	+62,0%
Sri Lankaise	3 566	+79,1%
Part des dix nationalités	58,5	-2,1 pts

Champ : France
Tableau: Vie-publique.fr / DILA • Source: [Ministère de l'intérieur et des outre-mer, SI-Asile \(ANEF\)](#) • [Récupérer les données](#) • Créé avec [Datawrapper](#)

S'agissant des naturalisations, le nombre des acquisitions de la nationalité française par décret et par déclarations (mariage, ascendants de français...) baisse de 21,7% en 2023 par rapport à 2022. Au total, 61 640 personnes ont acquis la nationalité française en 2022.